



CODE DE CONDUITE



TABLE DES MATIÈRES

3

Philosophie d'Entreprise

4

Vision

5

Nos valeurs

6

Code de conduite

PHILOSOPHIE D'ENTREPRISE

L'entreprise de fabrication de matériaux Mitsubishi Materials Group aspire à travailler « Pour les Hommes, la Société et la Terre » en fournissant des matériaux de base indispensables à travers le monde.

Nous avons continuellement amélioré la recherche et le développement de technologies et de produits uniques et exclusifs, afin de répondre aux besoins mondiaux de plus en plus diversifiés et nécessitant des produits, des systèmes et des services de qualité supérieure. Notre champ d'action s'est étendu au fil des ans, allant de la fabrication de matières premières à des produits manufacturés innovants de haute qualité, mais également la fourniture de systèmes, de services d'ingénierie et de recyclage des ressources. Pour ce faire, nous nous efforçons d'employer

nos ressources et matières premières le plus efficacement possible. Nous avons instauré une approche économique circulaire permettant de contribuer à un environnement plus durable.

Nous continuerons d'améliorer nos produits* de par nos activités marchandes équitables, afin de faire face aux nouveaux défis mondiaux en matière d'innovation technique, d'avancée des technologies de l'information, de mondialisation et de sensibilisation à la protection de l'environnement.

Nous souhaitons répondre aux attentes de nos investisseurs, y compris nos actionnaires, et contribuer au développement durable de la société.

*** Le terme "Produits" comprend tous les types de valeurs proposés par Mitsubishi Materials Group, comme les matières premières, les produits, les services, les solutions et les ressources humaines.**



VISION

Grâce nos technologies uniques, exclusives et innovantes, nous deviendrons le premier groupement d'entreprises engagé à créer un monde durable, pour les Hommes, la Société et la Terre.

NOS VALEURS

RESPECTER LA DIVERSITÉ ET LE TRAVAIL D'ÉQUIPE

Nous souhaitons susciter l'innovation par le travail d'équipe en offrant un environnement de développement personnel respectueux de la diversité de chacun.

AGIR AVEC INTÉGRITÉ RAPIDITÉ ET DÉTERMINATION

Nous nous engageons à agir avant tout avec intégrité, mais également rapidité et détermination afin de surmonter les difficultés.

RÉPONDRE INLISSABLEMENT AUX BESOIN DE NOS CLIENTS ET DE LA SOCIÉTÉ

Nous conjuguerons nos forces afin d'identifier les matériaux adaptés pour nos clients et la société, et de leur fournir des produits de qualité supérieure au meilleur prix.

CODE DE CONDUITE

RESPECT DES DROITS DE L'HOMME

Article 1 | Nous respecterons les Droits Humains de chaque individu

- 1 | Nous contribuerons à la création d'une société libre et égalitaire.
- 2 | Nous abolirons toute discrimination et respecterons la dignité de chacun.
- 3 | Nous ne tolérerons pas le travail des enfants ni toute autre forme de travail forcé.
- 4 | Nous concevrons un environnement de travail agréable et confortable.
- 5 | Nous nous efforcerons d'établir et de préserver l'équilibre entre le travail et la vie privée de chacun.
 - 6 | Nous ne permettrons aucune forme de harcèlement, y compris sexuel, d'abus de pouvoir et de discrimination des femmes enceintes ou de ceux qui ont des enfants à charge.
 - 7 | Nous construirons et maintiendrons de bonnes relations de travail basées sur des échanges sincères et une confiance mutuelle

PRIORITÉ A LA SÉCURITÉ

Article 2 | Nous nous engageons à procurer un environnement sain et sûr à tous nos collaborateurs

1 | Nous nous appliquerons sans cesse à tout mettre en œuvre afin d'éviter tout accident du travail et garantir la santé et la sécurité de nos employés.

2 | nous nous efforcerons de prévenir tout accident, incendie, explosion et fuite de liquide ; et de pallier aux risques liés aux catastrophes naturelles.

3 | Nous fournirons à la société des produits, services et systèmes fiables.

CONFORMITÉ

Article 3 | Nous nous conformerons en toute bonne foi aux lois et normes des pays où nous œuvrons et menons des activités commerciales équitables.

1 | Nous mènerons nos activités honnêtement, dans le respect des règles et procédures en vigueur dans l'entreprise.

2 | Nous travaillerons pour servir au mieux les intérêts de l'entreprise et non pas pour notre propre compte.

3 | Nous nous engagerons pour une concurrence libre et équitable.

4 | Nous mènerons des campagnes marketing et promotionnelles loyales et responsables.

5 | Nous tâcherons de mettre en place des relations mutuellement fructueuses avec nos fournisseurs.

6 | Nous serons responsables du contrôle de nos échanges commerciaux et de la conformité des procédures d'import-export de nos produits et technologies.

7 | Nous émettrons des informations de manière opportune en protégeant la propriété intellectuelle, les renseignements personnels et les données clients.

8 | Nous traiterons les informations confidentielles avec la plus grande prudence et respecterons toutes les lois et procédures correspondantes en vigueur.

9 | Nous n'enfreindrons pas les droits de propriété intellectuelle de tiers, ni ne détournerons des informations ayant valeur de propriété.

10 | Nous offrirons et/ou recevrons des cadeaux et des invitations de manière responsable et n'en tirerons aucun avantage commercial.

11 | Nous donnerons à des œuvres de bienfaisance selon les choix de la Direction, fondés sur une étude minutieuse de leur nature sociale, des besoins de la population et de leur portée.

12 | Nous travaillerons avec les autorités de manière équitable et responsable afin d'aider à l'élaboration de projets de lois en rapport avec les intérêts commerciaux.
Toute contribution politique sera conforme à la loi.

13 | Nous ne tolérerons aucune transaction financière, ni aucun arrangement avec des entités faisant des demandes illégales ou déraisonnables à l'entreprise.

14 | Dans l'éventualité où nous pourrions enfreindre une loi, une réglementation ou une norme sociale, nous mettrons en œuvre immédiatement les actions et mesures correctives appropriées.

15 | Nous élaborerons et établirons un système de gouvernance d'entreprise solide.

RÉUSSITE MUTUELLE

Article 4 | Nous contribuerons au développement des régions et établirons des relations harmonieuses et fructueuses avec les collectivités locales.

- 1 | Nous travaillerons à la création et au maintien de bonnes relations avec les collectivités locales impactées par notre entreprise.
- 2 | Nous respecterons la religion, la culture, les traditions, la langue et les valeurs des collectivités locales impactées par notre entreprise.
- 3 | Nous dialoguerons et interagirons activement avec les collectivités locales afin de les aider à mieux comprendre notre entreprise.
- 4 | Nous participerons à des activités à caractère social dans divers domaines, notamment la culture, l'éducation et le bien-être.

POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

Article 5 | Nous agirons pour la prise en charge de notre impact environnemental et encouragerons l'exploitation raisonnée des ressources naturelles et le recyclage.

1 | Nous nous efforcerons de continuer à réduire notre impact sur l'environnement.

2 | Nous nous engagerons à développer des matériaux, à concevoir des produits et à élaborer des modes de fabrication respectueux de l'environnement.

3 | Nous augmenterons les économies de ressources et d'énergie et réduirons nos déchets.

4 | Nous inciterons le réemploi et le recyclage des produits usagés.

5 | Nous aurons pour objectif de créer une économie sobre en émissions de carbone pour contribuer à la prévention du changement climatique.

6 | Nous serons plus attentifs à la biodiversité et tâcherons de vivre en harmonie avec la nature.



MOLDINO Tool Engineering Europe GmbH | Itterpark 12 | 40724 Hilden | Germany
Fon +49 2103 2482-0 | Fax +49 2103 2482-30 | info@moldino.eu | www.moldino.eu

2020 by MOLDINO Tool Engineering Europe GmbH

